

TPE : Objectifs généraux et transversaux

Le carnet de bord, un outil essentiel (1)

• Mener à bien une réalisation concrète, mettant en œuvre une pluralité de connaissances

- le professeur- documentaliste, avec ses collègues d'autres disciplines, établit le planning général des TPE sur l'année, prenant en compte le nombre de groupes à encadrer, les croisements disciplinaires correspondant aux séries, les ressources du CDI sur les thèmes du programme, les autres possibilités de recherche documentaire à ouvrir aux élèves
- les connaissances spécifiques en ce qui concerne le champ didactique de la documentation sont de deux ordres :
 - développer chez les élèves des capacités à traiter de façon approfondie un ensemble d'informations sur un sujet donné (traiter de façon sélective des apports, les analyser, les synthétiser, les réorganiser de façon à développer une problématique, dont la production finale donnera les axes essentiels) : le carnet de bord est un outil privilégié pour noter, reformuler, présenter, planifier le travail ; il sert à la fois de cadre et de mémoire.
 - développer des compétences transversales : prise de parole, esprit critique, autonomie de l'organisation, responsabilité : le carnet de bord est un outil essentiel de retour sur les choix successifs, sur les mots-clefs à retenir, sur les questions que l'on se pose

• Une démarche qui allie des formes collectives et personnelles de réflexion

- le professeur- documentaliste, avec ses collègues d'autres disciplines, organise les phases de travail de façon que l'alternance entre discussions au sein du groupe restreint et du groupe classe permette une implication de tous les élèves, une confrontation de méthodes et de points de vue qui fasse progresser chaque approche personnelle : le carnet de bord rythme l'avancée dans le travail et l'alternance entre moments collectifs – traces de synthèse- et individuels.
- Chaque TPE, lors de l'évaluation en cours et en fin de travail, doit fournir clairement la trace des apports individuels à une production collective. La présentation orale du projet doit faire l'objet d'un apprentissage spécifique, de même que les techniques de communication qui peuvent être mobilisées à cette occasion : affichage, vidéo.

• Un travail en séquence, faisant intervenir obligatoirement des phases de recherche et d'exploitation de documents

- le professeur- documentaliste, avec ses collègues d'autres disciplines, encadre le travail de chaque groupe de façon à fournir des procédures d'accès à l'information, relancer et valider les recherches de documents
- une des compétences que le carnet de bord permet d'atteindre est la réorganisation périodique du champ de recherche, la mise en évidence d'articulations entre concepts, exemples, expériences ; ce peut être aussi la trace de raisonnements (induction, déduction), d'intuitions, de digressions – assumées ou reconnues après coup.

· Des modalités de travail facilitant l'exploration d'un sujet, la définition d'une problématique, l'auto-évaluation d'un parcours (TICE, encadrement, carnet de bord)

- le travail d'élaboration des informations, qui les transforme en données d'une problématique, est une compétence majeure à développer chez les élèves ; mettre en correspondance diverses informations, les croiser de façon critique, les synthétiser pour en extraire une question ciblée à laquelle la production personnelle tentera d'apporter une réponse grâce à l'éclairage de plusieurs savoirs disciplinaires, tel est l'itinéraire que le professeur documentaliste doit baliser a priori sur chaque sujet des groupes qu'il suit , pour fournir au fur et à mesure l'encadrement nécessaire : feuilles de route, prises de note, équations de recherche, moteurs de recherche...outils méthodiques , mais aussi encadrement par relance et validation des sources retenues, privilégiées, -exclusives ?
- le professeur- documentaliste, avec ses collègues d'autres disciplines, participe aux jury d'évaluation ; pour mener à bien une évaluation , il faut avoir pensé que l'élève, au-delà de l'organisation méthodique d'une démarche de recherche doit aussi mobiliser une pensée critique sur son parcours... le carnet de bord et les démarches qu'il met en évidence, doit être le support d'une interrogation sur les doutes de l'élève, ses certitudes, sa relation aux autres et aux savoirs.

AM GIOUX Octobre 2001